

**Responsable d'Antenne,**  
**Coordonnateur et responsable pédagogique du DEAES :**  
**Gérald ALAYRANGUES**  
**Pour tout renseignement ou toute question pédagogique le contacter au :**  
**06 33 41 39 82 ou 01 30 91 84 65**  
[gerald.alayrangues@buc-ressources.org](mailto:gerald.alayrangues@buc-ressources.org)

---

**Assistante pédagogique de l'Antenne :**  
**Martine LACOSTE- tel : 01 30 91 84 29**  
[martine.lacoste@buc-ressources.org](mailto:martine.lacoste@buc-ressources.org)

## **DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL**

### **Spécialité « Vie en structure »**

**A destination des professionnels** qui exercent sur les lieux d'intervention suivants :

- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Les unités de soins longue durée USLD
- Les foyers logement, maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA) et pour adultes handicapés vieillissants
- Les maisons d'accueil spécialisées (MAS)
- Les foyers d'accueil médicalisés (FAM), foyers de vie, foyer occupationnel
- Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
- Les foyers d'hébergement, maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- Les instituts médico-éducatifs (IME), IEM, instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)
- Les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les maisons relais, appartements thérapeutiques,
- Les EPS en santé mentale (accueil de jour...)

Pour vous rendre sur le Site de Bécheville  
Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-les Mureaux,  
Campus de formation 1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux



-Par la S.N.C.F. Ligne Paris - Saint Lazare/Mantes la Jolie par Poissy : Arrêt gare des Mureaux, puis bus ou prévoir 25 minutes de marche entre la gare et le Pôle Formation, Ligne Paris – Saint Lazare  
-Accès autoroutier : A13, A14 et A15

## Préambule

---

Le **Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)** est créé par un arrêté et décret du 29 janvier 2016.

Ce nouveau diplôme du Travail Social de **niveau V** (pré bac) fusionne le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) et le Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP) et permet la professionnalisation des Auxiliaires de Vie Scolaire.

La mise en œuvre du DEAES, en Centre de Formation, s'organise selon le statut des apprenants, en 12 ou 24 mois autour d'un tronc commun (centré sur l'intervention professionnelle en direction des personnes) complété au choix d'une spécialité parmi :

- L'**accompagnement de la vie à domicile**, (actuels Auxiliaires de Vie Sociale intervenant à domicile).
- L'**accompagnement de la vie en structure collective** (actuels AMP intervenant en établissement).
- L'**accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire** (actuels Auxiliaires de Vie Scolaire ou Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap" - AESH).

## I. Le cadre institutionnel

---

Selon le référentiel professionnel (**Annexe I de l'arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social**) :

*« L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.  
Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.  
Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.  
Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.  
Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social. »*

---

**L'organisation de la formation théorique** se décompose en **4 domaines de formation (DF)** liés aux **quatre domaines de compétence (DC)**.

Ce nouveau diplôme est structuré autour d'un socle commun et de **3 spécialités**.

Un socle commun :

- **Compétences socle DC1 :**  
Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126h)
- **Compétences socle DC2 :**  
Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité (98h)
- **Compétences socle DC3 :**  
Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63h)
- **Compétences socle DC4 :**  
Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70h)

Durant ce socle commun, l'ensemble des apprenants se retrouve dans les mêmes espaces de formation et prend connaissance des compétences transversales au métier d'Accompagnant Educatif et Social.

Spécialité : Accompagnement de la vie en structure (147h)

- **DC1 :** se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (14h)
- **DC2 :** accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité (63h)
- **DC3 :** coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (28h)
- **DC4 :** participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (42h)

Les apprenants effectuent des regroupements, principalement le mercredi, avec les experts de la spécialité choisie.

L'amplitude de la formation est d'**une année (voir Annexes 3) pour les voies directes** (demandeur d'emploi et sortant de scolarité niveau 3ème/BEP).

Conformément à la réforme du DEAES (arrêté du 29/01/2016), la formation comprend **504 heures de formation théorique** (tronc commun : **357h**, spécialité : **147 h**) ainsi que **840 heures de stages** dont un stage d'au moins 7 semaines (245h) dans la spécialité.

L'équipe pédagogique de l'Antenne de Bécheville a fait le choix que l'apprenant, en voie directe, effectue les **3 stages de 280h** dans la spécialité choisie.

L'Antenne de Bécheville propose sur l'année **2017/2018** les spécialités : **Accompagnement de la vie en structure** et **Accompagnement de la vie à domicile**.

## **II. Les Attendus du Centre de formation pour chaque stage**

Préambule : les stages ont une visée formative et certificative.

### **Stage 1 (280h)**

Ce premier stage de 280h dans la spécialité choisie doit permettre :

- une connaissance du contexte d'exercice (projet d'établissement...)
- une connaissance du public accueilli (éléments d'observation, connaissance du DIPC)
- une première élaboration et mise en œuvre de modalités d'accompagnement
- une connaissance des partenaires

Il sera l'objet :

- d'une visite formative en cours de stage par le Centre de formation
- d'une co-évaluation certificative à la fin du stage

### **Objectifs du stage 1**

- 1- Préparer à la certification du DC2** qui se réfère à l'accompagnement éducatif de proximité
- 2- Evaluer l'ensemble des domaines de compétences**

### **Attendus à la fin du stage pour le DC2**

- L'identification de besoins
- Les objectifs et moyens d'accompagnement éducatif et/ou pédagogique
- La démarche de projet, les actions proposées et /ou mises en œuvre par l'équipe pluri-professionnelle.

## **Stage 2 (280h)**

Ce deuxième stage de 280h dans la spécialité choisie se réalise avec un autre public et dans un autre établissement ou service. Il doit permettre à l'apprenant de :

- Consolider les apports du 1<sup>er</sup> stage
- Diversifier les modalités de réponse dans l'accompagnement éducatif et social (élaboration d'un projet d'accompagnement)

Il fera l'objet :

- d'une co-évaluation certificative à la fin du stage

## **Objectifs du stage 2**

- 1- Préparer à la certification du DC3 qui porte sur les questions de travail d'équipe**
- 2- Evaluer l'ensemble des domaines de compétences**

### **Attendus à la fin du stage pour le DC3**

- Un recueil de données sur l'institution, le contexte et l'environnement des professionnels concernés
- Un recueil d'observations pour faciliter l'accompagnement de la personne avec l'équipe pluri-professionnelle
- Une connaissance des outils de communication et de transmission
- Une participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé

### **Stage 3 (280h)**

Ce troisième stage de 280h dans la spécialité choisie permet de finaliser les attendus de la certification. L'apprenant est dans la capacité d'engager une posture réflexive et d'interroger la dimension éthique dans l'accompagnement et la démarche de projet. Ce dernier stage doit permettre :

- De consolider les apports du 1<sup>er</sup> et second stage
- D'asseoir une posture professionnelle dans l'accompagnement éducatif et social

Il fera l'objet :

- d'une co-évaluation certificative à la fin du stage

### **Objectifs du stage 3**

**1-préparer à la certification du DC4 qui s'appuie sur la réalisation d'un projet d'animation**

**2-évaluer l'ensemble des domaines de compétences**

#### **Attendus à la fin du stage pour le DC4**

- Un recueil de données sur l'institution, le contexte et l'environnement des professionnels concernés
- Un diagnostic des besoins
- Une définition des objectifs éducatifs et/ou pédagogiques
- L'identification des moyens utilisés pour atteindre les objectifs
- L'évaluation de la mise en oeuvre

#### **Les critères pour choisir un stage :**

1. Découvrir **une pluralité d'institutions** ayant des missions et des projets différents, ainsi que de nouvelles modalités d'accompagnement,
2. Faire l'expérience **des différents âges** et rencontrer de nouveaux publics,
3. **Acquérir les compétences** visées par le domaine de formation référé au stage.

---

### III. L'organisation de la formation sur l'antenne de Bécheville

---

## Les principes et choix pédagogiques sur l'Antenne de Bécheville

#### 1. Une logique de transversalité

Le tronc commun comprend à chaque regroupement l'ensemble des domaines de compétences (voir Annexe 2)

Le projet étant structuré autour de **quatre domaines de formation** dont l'objectif est l'**acquisition de compétences**, l'équipe pédagogique est amenée à défendre aussi **une logique de transversalité** des apports, nécessaire à la **construction de l'identité professionnelle** de l'accompagnant éducatif et social et à la compréhension de **la complexité de sa mission**.

En Centre de formation cette complexité exige en effet de permettre **l'interaction dynamique des compétences, en articulant espace de formation et de co-formation, pour travailler de concert :**

- sa capacité à comprendre le cadre de son intervention
- sa posture professionnelle et sa subjectivité
- sa capacité à analyser les besoins de la personne et à concevoir des projets adaptés
- son aptitude à travailler en équipe et en partenariat

Aussi les modules transversaux (voir Annexe 1) permettent-ils, en parallèle avec l'acquisition des quatre compétences, **d'assurer le suivi pédagogique de l'étudiant dans son parcours** et de vérifier à toutes les étapes de celui-ci que la dynamique de formation produit les effets attendus quant à la **construction d'une posture professionnelle** adaptée.

#### 2. Mise en place d'un accompagnement à l'apprentissage de la pratique réflexive

#### 3. Le choix de l'alternance

Une semaine en Centre de Formation (regroupement) et 2 à 4 semaines sur les Sites qualifiants (stages). Quelques regroupements sont prévus durant les congés scolaires (voir Annexe 3)

Cette alternance permet l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques favorisant la réflexion sur l'expérience et sur les pratiques professionnelles mises en œuvre.

#### 4. La spécialité commence en début de formation sur chaque regroupement, le mercredi toute la journée.

Ce choix peut permettre d'intégrer les candidats au certificat complémentaire « spécialité vie en structure » et favoriser une articulation Centre de formation et Site Qualifiant durant toute l'année. Quelques modules de la spécialité sont prévus en dehors des mercredis (soit 36h).

#### 5. Une permanence téléphonique pour tout renseignement pédagogique, en particulier pour l'évaluation et la certification

#### 6. 3 stages de 280h dans la spécialité « vie en structure »

Ce choix pédagogique permet de diversifier les expériences et d'asseoir les compétences.

#### 7. La certification prend appui sur l'apprentissage pratique de la spécialité choisie

La certification, centrée sur l'expérience professionnelle, est élaborée au cours des 3 stages.

#### 8. Une évaluation formative au cours du 1<sup>er</sup> stage

Cette évaluation formative s'articule à l'évaluation certificative sur les 3 stages (livret de formation du stagiaire)



## ANNEXES

### **1. Une conception modulaire**

La formation est structurée en modules afin d'accroître la lisibilité des cursus et de favoriser les parcours de mobilité.

Chaque module permet l'acquisition de compétences attendues pour la certification.

- **Une validation des modules :**

Chaque module donne lieu à une validation qui déclenche, à terme, l'attribution du domaine de compétence.

A partir de ce socle commun, l'équipe pédagogique décline un projet original pour chaque domaine de formation et propose la participation d'intervenants et de partenariats qualifiés en accord avec les principes pédagogiques de BUC Ressources qui respectent :

- le cadre législatif de référence (les référentiels du DEAES),
- les objectifs du projet de formation et son mode d'évaluation,
- la nécessité d'une préparation adaptée à la certification du DEAES,
- les parcours individualisés, dans une trajectoire professionnelle qui sollicite engagement et travail personnel.

Les modules d'apports théoriques, soit 378 heures pour le socle commun et 147 heures pour la spécialité, se déroulent selon plusieurs modalités pédagogiques :

- 1 session d'accueil : 14 heures de détermination (dès le 1<sup>er</sup> regroupement et à la fin du 1<sup>er</sup> stage)
- Pour le parcours complet : 17 regroupements d'une semaine (525 heures)

Des modules transversaux aux quatre domaines de formation :

- Module Accompagnement au Parcours de Professionnalisation
- Module Réflexion sur la Pratique Professionnelle
- Module Atelier de Préparation à la Certification
- Module Réunion de promotion/Communication professionnelle
- Module Détermination du Parcours Individualisé

- **Une session de certification :**

Cette certification s'organise au sein du Centre de Formation en cours d'année et en fin d'année avec la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

### **2. Les contenus pédagogiques au moment des regroupements (de R1 à R17)**

Vous trouverez ci-après les contenus pédagogiques transmis lors des regroupements en Centre de formation. Durant les périodes de stage, les apprenants mettent en pratique leurs connaissances pour l'acquisition de compétences attendues pour la certification.

➤ Stage 1 (280h) : De **R1** à **R5**

<b>Regroupement</b>	<b>Tronc commun</b>	<b>Spécialité</b>
<b>R1</b>	Les bases des politiques publiques (Etat, ARS, DRJSCS), le normal, le pathologique, notion de projets, travail en équipe (partenariat, réseau), la vie sociale et citoyenne (notions, définitions, représentations), la famille	Les établissements sociaux et médico-sociaux
<b>R2</b>	Les besoins fondamentaux, les temps clés, le projet personnalisé, le projet d'établissement, contexte et cadre juridique du projet personnalisé, la parentalité	Le projet d'établissement
<b>R3</b>	Situations de handicap, les différentes étapes du développement de la personne, anatomie des grandes fonctions et troubles (1/8), la loi 2002, méthodologie du projet, travail en équipe (modalités et processus de travail), les dimensions affectives, sociales, éducatives et culturelles (observation, écoute et relation)	L'intervention en structure  -l'équipe pluri-professionnelle
<b>R4</b>	Les personnes accompagnées et leur participation, les différents lieux de vie et d'accueil, classification internationale du fonctionnement du handicap, les principes d'ergonomie, aide à la mobilité, transferts.	La personne et son rapport au cadre de vie Habitudes et repères  Le rapport à la différence
<b>R5</b>	Anatomie des grandes fonctions et troubles (2/8), observation, écoute et relation (méthodes et outils), la loi 2005, les associations et opérateurs du secteur, ergonomie, mobilité et transferts, projet personnalisé et méthodologie (repérage des potentiels)	Repérage des activités proposées  Les outils d'évaluation de la qualité

➤ Stage 2 (280h) : De **R6 à R10**

<b>Regroupement</b>	<b>Tronc commun</b>	<b>Spécialité</b>
<b>R6</b>	Loi 2007, secret professionnel et discrétion, notions de dépendance, indépendance et autonomie, les supports de communication, les activités collectives (objectifs et mise en œuvre d'une activité)	La personne et son rapport au cadre de vie Entretien  Les instances du travail en équipe, réunions et outils
<b>R7</b>	La dimension psychosociale du développement de la personne, déficience et étiologie, anatomie des grandes fonctions et leurs troubles (3/8), notions de santé (définition de l'OMS), intimité, vie affective et sexualité, les écrits professionnels, les différentes mesures de protection et de sécurité	Les conséquences de l'isolement  La démarche d'évaluation  La personne handicapée vieillissante
<b>R8</b>	recueil et tri des informations, partenaires et sources d'information pour organiser	Les moments essentiels de la personne : évolution des besoins  Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé
<b>R9</b>	Premiers secours (PSC1), anatomie des grandes fonctions et troubles (4/8, 5/8), transmissions orales et écrites, éthique et déontologie, écoute et sécurisation de la personne	Communication avec les familles et les aidants  Les outils de communication au sein d'une équipe
<b>R10</b>	Les maladies neurologiques, les maladies mentales, prise de parole en situation professionnelle, discrimination directe ou indirecte, objectifs et mise en œuvre d'une activité	Méthodologie du projet d'animation  Techniques éducatives et projet d'activité

➤ **Stage 3 (280H) : De R11 à R15**

<b>R</b>	<b>Tronc commun</b>	<b>Spécialité</b>
<b>R11</b>	Anatomie des grandes fonctions et troubles (6/8), notion de distance professionnelle, hygiène alimentaire et les fonctions d'élimination	Repérage des moments clés  Les accompagnements spécifiques
<b>R12</b>	Anatomie des grandes fonctions et troubles (7/8), les apprentissages, les techniques pédagogiques, plaisir et convivialité, les pathologies liées au vieillissement, notions de droit du travail, notions de responsabilité civile et pénale, objectifs et mise en œuvre d'une activité, vie collective et dynamique de groupe	Le rapport à l'intime/au toucher  La gestion des situations de violence
<b>R13</b>	Les troubles autistiques, les conduites addictives, les troubles anxieux, notion de complémentarité dans une équipe pluri-professionnelle, la souffrance et la douleur, les principaux paramètres de surveillance de la santé.	Notion d'hygiène et de sécurité des locaux  La prévention, le repérage et l'alerte
<b>R14</b>	Anatomie des grandes fonctions et troubles (8/8), les techniques éducatives, situation d'exclusion sociale et conséquences, fiches de poste, plannings, le compte rendu d'intervention, généralités et droits des malades, notion de prévention et d'éducation à la santé	Notions d'apprentissage et de pédagogie  La personne et son rapport à l'alimentation
<b>R15</b>	Les techniques et outils de communication (langage non verbal), les règles d'éco-responsabilité, les rythmes du sommeil, notions de veille et de garantie, respect de la vie privée, technologies des multimédia, méthodes et outils spécifiques	Notion d'accompagnement au choix  Contexte professionnel

**Fin du stage 3**

<b>R</b>	<b>Tronc commun</b>	<b>Spécialité</b>
<b>R16</b>	Alimentation et culture, l'hygiène corporelle, les troubles de l'attachement et leurs conséquences, place de l'aidant, la coordination et le travail en réseau, techniques favorisant l'expression de soi, les techniques d'hygiène et de soin, le toucher relationnel	Accompagnement aux soins Approche de la sexualité Accompagnements adaptés à la personne Communication verbale et non verbale
<b>R17</b>	Certifications et bilan de fin d'année	

## SIMULATION CALENDRIER AES BECHEVILLE (mars 2018)

N° Semaine calendrier	N° Semaine programme de formation	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10	R1	05/03/2018	06/03/2018	07/03/2018	08/03/2018	09/03/2018	10/03/2018	11/03/2018
11	S1	12/03/2018	13/03/2018	14/03/2018	15/03/2018	16/03/2018	17/03/2018	18/03/2018
12	S1	19/03/2018	20/03/2018	21/03/2018	22/03/2018	23/03/2018	24/03/2018	25/03/2018
13	S1	26/03/2018	27/03/2018	28/03/2018	29/03/2018	30/03/2018	31/03/2018	01/04/2018
14	R2	02/04/2018	03/04/2018	04/04/2018	05/04/2018	06/04/2018	07/04/2018	08/04/2018
15	S1	09/04/2018	10/04/2018	11/04/2018	12/04/2018	13/04/2018	14/04/2018	15/04/2018
16	R3	16/04/2018	17/04/2018	18/04/2018	19/04/2018	20/04/2018	21/04/2018	22/04/2018
17	S1	23/04/2018	24/04/2018	25/04/2018	26/04/2018	27/04/2018	28/04/2018	29/04/2018
18	S1	30/04/2018	01/05/2018	02/05/2018	03/05/2018	04/05/2018	05/05/2018	06/05/2018
19	R4	07/05/2018	08/05/2018	09/05/2018	10/05/2018	11/05/2018	12/05/2018	13/05/2018
20	S1	14/05/2018	15/05/2018	16/05/2018	17/05/2018	18/05/2018	19/05/2018	20/05/2018
21	R4	21/05/2018	22/05/2018	23/05/2018	24/05/2018	25/05/2018	26/05/2018	27/05/2018
22	S1	28/05/2018	29/05/2018	30/05/2018	31/05/2018	01/06/2018	02/06/2018	03/06/2018
23	S1	04/06/2018	05/06/2018	06/06/2018	07/06/2018	08/06/2018	09/06/2018	10/06/2018
24	R5	11/06/2018	12/06/2018	13/06/2018	14/06/2018	15/06/2018	16/06/2018	17/06/2018
25	S2	18/06/2018	19/06/2018	20/06/2018	21/06/2018	22/06/2018	23/06/2018	24/06/2018
26	S2	25/06/2018	26/06/2018	27/06/2018	28/06/2018	29/06/2018	30/06/2018	01/07/2018
28	R6	02/07/2018	03/07/2018	04/07/2018	05/07/2018	06/07/2018	07/07/2018	08/07/2018
29	R7	09/07/2018	10/07/2018	11/07/2018	12/07/2018	13/07/2018	14/07/2018	15/07/2018
30	C	16/07/2018	17/07/2018	18/07/2018	19/07/2018	20/07/2018	21/07/2018	22/07/2018
31	C	23/07/2018	24/07/2018	25/07/2018	26/07/2018	27/07/2018	28/07/2018	29/07/2018
32	C	30/07/2018	31/07/2018	01/08/2018	02/08/2018	03/08/2018	04/08/2018	05/08/2018
33	C	06/08/2018	07/08/2018	08/08/2018	09/08/2018	10/08/2018	11/08/2018	12/08/2018
34	C	13/08/2018	14/08/2018	15/08/2018	16/08/2018	17/08/2018	18/08/2018	19/08/2018
35	C	20/08/2018	21/08/2018	22/08/2018	23/08/2018	24/08/2018	25/08/2018	26/08/2018
36	S2	27/08/2018	28/08/2018	29/08/2018	30/08/2018	31/08/2018	01/09/2018	02/09/2018
37	S2	03/09/2018	04/09/2018	05/09/2018	06/09/2018	07/09/2018	08/09/2018	09/09/2018
38	R8	10/09/2018	11/09/2018	12/09/2018	13/09/2018	14/09/2018	15/09/2018	16/09/2018
39	S2	17/09/2018	18/09/2018	19/09/2018	20/09/2018	21/09/2018	22/09/2018	23/09/2018
40	S2	24/09/2018	25/09/2018	26/09/2018	27/09/2018	28/09/2018	29/09/2018	30/09/2018
41	S2	01/10/2018	02/10/2018	03/10/2018	04/10/2018	05/10/2018	06/10/2018	07/10/2018
42	R9	08/10/2018	09/10/2018	10/10/2018	11/10/2018	12/10/2018	13/10/2018	14/10/2018
43	S2	15/10/2018	16/10/2018	17/10/2018	18/10/2018	19/10/2018	20/10/2018	21/10/2018
44	S2	22/10/2018	23/10/2018	24/10/2018	25/10/2018	26/10/2018	27/10/2018	28/10/2018
45	R10	29/10/2018	30/10/2018	31/10/2018	01/11/2018	02/11/2018	03/11/2018	04/11/2018
46	S3	05/11/2018	06/11/2018	07/11/2018	08/11/2018	09/11/2018	10/11/2018	11/11/2018
47	S3	12/11/2018	13/11/2018	14/11/2018	15/11/2018	16/11/2018	17/11/2018	18/11/2018
48	R11	19/11/2018	20/11/2018	21/11/2018	22/11/2018	23/11/2018	24/11/2018	25/11/2018
49	S3	26/11/2018	27/11/2018	28/11/2018	29/11/2018	30/11/2018	01/12/2018	02/12/2018
50	S3	03/12/2018	04/12/2018	05/12/2018	06/12/2018	07/12/2018	08/12/2018	09/12/2018
51	R12	10/12/2018	11/12/2018	12/12/2018	13/12/2018	14/12/2018	15/12/2018	16/12/2018
52	S3	17/12/2018	18/12/2018	19/12/2018	20/12/2018	21/12/2018	22/12/2018	23/12/2018
53	C	24/12/2018	25/12/2018	26/12/2018	27/12/2018	28/12/2018	29/12/2018	30/12/2018
1	C	31/12/2018	01/01/2019	02/01/2019	03/01/2019	04/01/2019	05/01/2019	06/01/2019
2	R13	07/01/2019	08/01/2019	09/01/2019	10/01/2019	11/01/2019	12/01/2019	13/01/2019
3	S3	14/01/2019	15/01/2019	16/01/2019	17/01/2019	18/01/2019	19/01/2019	20/01/2019

4	S3	21/01/2019	22/01/2019	23/01/2019	24/01/2019	25/01/2019	26/01/2019	27/01/2019
5	R14	28/01/2019	29/01/2019	30/01/2019	31/01/2019	01/02/2019	02/02/2019	03/02/2019
6	S3	04/02/2019	05/02/2019	06/02/2019	07/02/2019	08/02/2019	09/02/2019	10/02/2019
7	S	11/02/2019	12/02/2019	13/02/2019	14/02/2019	15/02/2019	16/02/2019	17/02/2019
8	R15	18/02/2019	19/02/2019	20/02/2019	21/02/2019	22/02/2019	23/02/2019	24/02/2019
9	S	25/02/2019	26/02/2019	27/02/2019	28/02/2019	01/03/2019	02/03/2019	03/03/2019
10	R16	04/03/2019	05/03/2019	06/03/2019	07/03/2019	08/03/2019	09/03/2019	10/03/2019
11		11/03/2019	12/03/2019	13/03/2019	14/03/2019	15/03/2019	16/03/2019	17/03/2019
12	R17	18/03/2019	19/03/2019	20/03/2019	21/03/2019	22/03/2019	23/03/2019	24/03/2019
13	R17	25/03/2019	26/03/2019	27/03/2019	28/03/2019	29/03/2019	30/03/2019	31/03/2019

	<b>Semaine de formation suivant programme pédagogique</b>
<b>S</b>	<b>Stages</b>
	<b>Jours fériés</b>
<b>C</b>	<b>Congés</b>

